

Programme :

- 70 logements individuels
- 50 logements intermédiaires (maisons en bande et villas bi-familiales)
- 80 logements collectifs
- Logements accession et locatif social : 50 %
- Commerces et services : 850 m² SHON
- Micro-crèche : 150 m² SHON
- Jardins publics : 23 ares
- 24 jardins familiaux

Thèmes, création d'un nouveau quartier :

- Eco quartier, quartier jardin, quartier piéton
- Mixité programmatique, habitat intermédiaire
- Grand paysage, trame verte et bleue
- Urbanisation des franges urbaines, milieux ouverts, naturels et agricoles
- Déplacement et accessibilité, modes doux

Surface : 8,4 ha

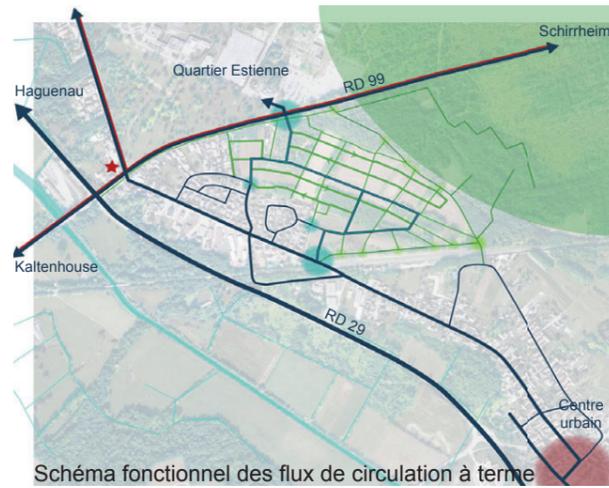
Le lotissement communal 'Les Binsen' se caractérise par :

- Une mixité fonctionnelle, typologique et statutaire
- Une volonté de créer un quartier résidentiel apaisé, sans voiture.

Le quartier s'implante en lien étroit avec son site bâti et naturel :

- Une polarité regroupant commerces et services ancre

Plan masse indicatif de l'aménagement de la première phase



- Voie circulée
- Tracé de circulation bus
- Réseau mode doux
- Sente existante
- Accroche urbaine principale
- Accroche urbaine secondaire
- Accroche douce principale



Trame verte et gestion aérienne des eaux pluviales à terme

le quartier le long de la principale voie de desserte au sud.

- Un système de chicane routière préserve le quartier jardin et piéton au nord.



Polarité sud et accès principal au quartier (sud)

Le quartier piéton, rendu possible par le regroupement des stationnements en limite de quartier s'articule autour des voies piétonnes, sentes et venelles circulables par ses résidents, pour la collecte des ordures ménagères et les services d'incendie. Les sentes accompagnées de noues

et de fossés permettent une gestion aérienne des eaux pluviales. Ponctuées de jardins publics et familiaux, elles structurent l'aménagement. Elles contribuent également à la constitution de franges en lien à un corridor écologique aménagé le long des voies ferrées.



Venelle résidentielle desservant le coeur d'îlot

Coupe sur le quartier jardin piéton et les espaces agricoles, naturels

